

## Annexe IIb Règlement d'examen

			Candidats				
Baccalauréat professionnel « artisanat et métiers d'art » Option communication visuelle pluri-média			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilité) Formation professionnelle continue dans les établissements publics		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité) Formation professionnelle continue (établissement privé et établissement public non habilité) Candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle Enseignement à distance		Formation professionnelle continue dans un établissement public habilité
Épreuves	Unité	Cœff.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode
E1 - Épreuve scientifique et technique	U1	6					
Sous-épreuve E 11 Étude d'un produit de communication	U11	3	CCF		Ponctuel écrit	3 h	CCF
Sous-épreuve E 12 Mathématiques	U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1 h	CCF
Sous-épreuve E 13 Sciences physiques et chimiques	U13	1,5	CCF		Ponctuel pratique	1 h	CCF
E2 - Étude critique d'œuvres relevant des arts visuels et du design de communication	U2	3	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF
E3 - Épreuve pratique de réalisation d'un document de communication Épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel	U3	13					
Sous-épreuve E 31 Évaluation des périodes de formation en milieu professionnel	U31	3	CCF		Ponctuel oral	20 min*	CCF
Sous-épreuve E 32 Élaboration d'un projet de communication visuelle	U32	2	CCF		Ponctuel pratique	6 h	CCF
Sous-épreuve E 33 Réalisation PAO	U33	3	CCF		Ponctuel pratique	3 h	CCF
Sous-épreuve E34 Soutenance d'un dossier de travaux professionnels	U34	3	CCF		Ponctuel oral	30 min**	CCF
Sous-épreuve E35 Économie-gestion	U35	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF
Sous-épreuve E36 Prévention-santé-environnement	U36	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF
E4 - Épreuve de langue vivante	U4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF
E5 - Épreuve de français et histoire- géographie et éducation civique	U5	5					
Sous-épreuve E51 Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	2 h 30 min	Ponctuel écrit	2 h 30	CCF
Sous-épreuve E52 Histoire-géographie et éducation civique	U52	2,5	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF
E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1 h 30	CCF
E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF
Épreuve facultative (2)			Desert	l anal			Denote 1
Langue vivante	UF1		Ponctuel oral 20 min (1)		Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral 20 min (1)

<sup>\*10</sup> minutes de présentation / 10 minutes d'entretien avec le jury - \*\*10 minutes de présentation / 20 minutes d'entretien avec le jury.

<sup>(1)</sup> Dont 5 minutes de préparation.

<sup>(2)</sup> La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.